

Dr Frédérique FAURIE
Vétérinaire Equin
Numéro ordre 15708
06.22.93.67.10
ffaurie@hotmail.com



Dr Sophie MERCIER
Vétérinaire Equin
Numéro ordre 15751
06.08.95.10.59
sophiemercier.clinique@gmail.com

Cabinet Vétérinaire Equin de la Madeleine
3240 avenue de Canenx
40000 MONT DE MARSAN
Tel : 07.75.87.37.19
vetequinmadeleine@gmail.com

CONDITIONS GENERALES DE FONCTIONNEMENT

CABINET VETERINAIRE EQUIN DE LA MADELEINE

3240 AVENUE DE CANENX 40000 MONT DE MARSAN

Les conditions générales de fonctionnement (CGF) du cabinet vétérinaire équin de la Madeleine sont consultables au cabinet ou sur simple demande par voie électronique.

Les actes effectués au sein de l'établissement de soins et lors des visites à l'extérieur sont soumis aux présentes CGF.

APPELLATION DE L'ETABLISSEMENT DE SOINS ET ESPECES TRAITÉES

Le cabinet vétérinaire équin de la Madeleine est situé au 3240 avenue de Canenx 40000 MONT DE MARSAN.

Les espèces soignées sont exclusivement des équidés. Les consultations s'effectuent au cabinet ou au lieu de détention de l'animal.

Le secrétariat du cabinet vétérinaire peut être joint par téléphone au 09.67.04.27.13 ou au 07.75.87.37.19, ou bien encore par mail à l'adresse vetequinmadeleine@gmail.com. En cas d'indisponibilité du secrétariat, il est demandé de contacter directement une des vétérinaires.

Chacune des vétérinaires est joignable directement :

- Dr Frédérique FAURIE : 06.22.93.67.10, ffaurie@hotmail.com
- Dr Sophie MERCIER : 06.08.95.10.59, sophiemercier.clinique@gmail.com
- Dr Chloé LIGNANI : 06.44.07.43.74, chloelignani.clinique@gmail.com

SOCIÉTÉS D'EXERCICE ET RESEAUX PROFESSIONNELS

Le cabinet vétérinaire exerce en SELARL et est adhérent au réseau PEGAS.

Dr Frédérique FAURIE
Vétérinaire Equin
Numéro ordre 15708
06.22.93.67.10
ffaurie@hotmail.com



Dr Sophie MERCIER
Vétérinaire Equin
Numéro ordre 15751
06.08.95.10.59
sophiemercier.clinique@gmail.com

Cabinet Vétérinaire Equin de la Madeleine
3240 avenue de Canenx
40000 MONT DE MARSAN
Tel : 07.75.87.37.19
vetequinmadeleine@gmail.com

HORAIRES D'OUVERTURE HABITUELS ET CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC

Le cabinet vétérinaire est ouvert :

-du lundi au vendredi de 8h à 12h30, et de 14h à 18h30

-le samedi de 8h à 12h30 (une seule vétérinaire est présente ; la priorité est donnée aux urgences).

En dehors de ces horaires, le service d'urgence est assuré 24h/24.

Pour tout passage au cabinet, il est recommandé de contacter soit le secrétariat soit l'une des vétérinaires en amont.

PERSONNEL AFFECTE AUX SOINS DES ANIMAUX

Personnel vétérinaire :

- Frédérique FAURIE, Docteur Vétérinaire
- Sophie MERCIER, Docteur Vétérinaire
- Chloé LIGNANI, Docteur Vétérinaire

Personnel non vétérinaire :

- Aurélie OZOUF, auxiliaire vétérinaire, échelon III
- Laure CRESPIY, auxiliaire vétérinaire, échelon III
- Pauline GENIN, auxiliaire vétérinaire, échelon III

PRESTATIONS EFFECTUEES AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT DE SOINS

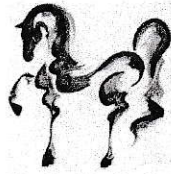
Les vétérinaires réalisent des consultations de diverses natures (médecine générale, médecine préventive, gynécologie, examen locomoteur, examen d'achat, chirurgies, etc...) et des examens complémentaires (analyses sanguines, radiographies, échographies, endoscopies, etc...).

SURVEILLANCE DES ANIMAUX HOSPITALISES

En raison du mode de fonctionnement du cabinet (une vétérinaire d'astreinte par soir ou week-end), seuls les animaux ne nécessitant pas de soins intensifs sont acceptés en hospitalisation.

La surveillance des animaux hospitalisés est réalisée par la présence dans un bâtiment mitoyen d'une des vétérinaires.

Dr Frédérique FAURIE
Vétérinaire Equin
Numéro ordre 15708
06.22.93.67.10
ffaurie@hotmail.com



Dr Sophie MERCIER
Vétérinaire Equin
Numéro ordre 15751
06.08.95.10.59
sophiemercier.clinique@gmail.com

Cabinet Vétérinaire Equin de la Madeleine
3240 avenue de Canenx
40000 MONT DE MARSAN
Tel : 07.75.87.37.19
vetequinmadeleine@gmail.com

DECES D'UN ANIMAL

En cas de décès d'un animal au cabinet, conformément au souhait du propriétaire, le service d'équarrissage ou d'incinération sera contacté dans les plus brefs délais. Les frais liés à l'enlèvement et à la gestion du corps de l'animal restent à la charge du propriétaire.

PERMANENCE ET CONTINUITÉ DES SOINS

Elle est assurée par les vétérinaires du cabinet. Les coordonnées de la vétérinaire de garde sont annoncées sur le répondeur des portables des autres vétérinaires, ainsi que sur les réseaux sociaux du cabinet. Lorsque l'état de l'animal requiert des soins en dehors de nos qualifications, il est proposé de référer l'animal vers une structure hospitalière.

ESPECES TRAITEES

Equidés : chevaux, poneys, ânes et mules

CONDITIONS TARIFAIRES

Les tarifs des actes et des médicaments sont disponibles sur simple demande. Les tarifs des actes sont révisés au début de chaque année. Les tarifs des médicaments sont actualisés tous les mois.

Une majoration des tarifs peut être appliquée en cas de soins longs, de réponse à une urgence en dehors du secteur d'activité de la vétérinaire appelée à ce moment-là, et en cas d'appel urgent par une personne ne faisant pas partie de la clientèle.

Les éventuelles remises appliquées sur les actes ou médicaments peuvent être retirées à tout moment, en cas de non-paiement par le client concerné.

FACTURATION ET REGLEMENTS

Les factures sont envoyées selon le souhait du client par courrier postal ou par mail (par le biais de l'adresse vetequinmadeleine@gmail.com). Le paiement des factures est dû à réception. Celui-ci peut être effectué en espèces, par chèque, carte de crédit, virement bancaire, ou par le biais d'un virement France Galop pour les actes de la filière du galop.

Un règlement en plusieurs fois peut être accepté ; il doit être verbalisé le plus rapidement possible auprès de l'une des vétérinaires, et doit être réalisé exclusivement par le biais de la plateforme Alma (nous consulter).

Dr Frédérique FAURIE
Vétérinaire Equin
Numéro ordre 15708
06.22.93.67.10
ffaurie@hotmail.com



Dr Sophie MERCIER
Vétérinaire Equin
Numéro ordre 15751
06.08.95.10.59
sophiemercier.clinique@gmail.com

Cabinet Vétérinaire Equin de la Madeleine
3240 avenue de Canenx
40000 MONT DE MARSAN
Tel : 07.75.87.37.19
vetequinmadeleine@gmail.com

RUPTURE DU CONTRAT DE SOINS

En cas de non-respect des règles de fonctionnement du cabinet, de non règlement des factures, ou de manque de respect envers un membre de l'équipe, les vétérinaires se réservent le droit de procéder à une rupture du contrat de soins. Celle-ci est alors signifiée par lettre recommandée avec accusé de réception, avec copie envoyée à l'ordre des vétérinaires.

LITIGES

Le cabinet vétérinaire dépend du Conseil de l'Ordre de Nouvelle Aquitaine (40 rue de Belfort 33000 BORDEAUX).

RCP

Le cabinet dispose d'une assurance responsabilité civile auprès du cabinet : ASAP ASSURANCES / GENERALI LAVAL, 7 Avenue de Lattre de Tassigny, CS 72147, 53021 LAVAL CEDEX 9, Tél.02 43 53 51 30, Mail : lavalcentre@agence.generalif.fr

LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTES », SECRET PROFESSIONNEL

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression des données le concernant auprès des Docteurs FAURIE et MERCIER

Tout vétérinaire est soumis au secret professionnel, aucune information recueillie lors de la consultation ne pourra être divulguée sauf commission rogatoire selon les conditions prévues par la loi.

RESEAUX SOCIAUX

Avant la prise de photographies au cabinet, nous prions notre clientèle de demander la permission au(x) vétérinaire(s) présent(s). Si la permission est donnée et que les photographies sont utilisées sur les réseaux sociaux, il est demandé que le cabinet soit tagué dans la publication (Facebook et Instagram).

MEDIATEUR DE LA CONSOMMATION

Conformément à l'article L. 152-1 du Code de la consommation, en cas de litiges de la consommation vous pouvez contacter le médiateur dont nous relevons en allant sur ce site internet : <https://www.mediateur-consommation-veterinaire.fr/> .

DATE, SIGNATURE

18/03/2026

18/03/2026